

Réponse:

Les Sages ont interdit de manger ou de boire depuis le lever du jour (Alot Hacha'har) jusqu'à la fin de la Amida de Cha'harit, en se basant sur le verset (Lévitique 19;26) "Ne faites point de repas près du sang" interprété de la façon suivante "Ne mangez pas avant d'avoir prié pour votre 'sang'". Quiconque boit et mange puis ensuite fait sa prière, se voit appliquer le verset (Rois 1, 14;9) "Tu M'as rejeté bien loin de toi! (Le terme hébraïque traduit par les mots « de toi » peut également se lire « par ton orgueil ») D.ieu dit alors, après que celui-ci ait mangé et bu, il reçoit sur lui le Joug de la Royauté divine?!" Puisque que la raison invoquée pour justifier l'interdiction est le fait de faire preuve d'orgueil, il sera permis de boire simplement de l'eau avant la prière et de manger ou boire tout aliment nécessaire pour des raisons de santé. En revanche, manger ou boire afin d'apaiser sa faim ou sa soif est interdit, excepté dans le cas où la personne ne serait pas en mesure d'avoir la concentration nécessaire à sa prière, auquel cas la règle suivante s'applique : « Celui qui a soif ou faim est considéré comme un malade... Il ne priera pas tant qu'il n'a pas mangé et bu ». Et, c'est ainsi que la loi est tranchée : « Même maintenant où l'on ne fait pas preuve d'une grande concentration dans la prière, s'il désire manger ou boire afin de pouvoir être concentré, il en a le droit ».

Le Rabbi a encouragé de nombreuses personnes à manger quelque chose avant la prière afin de pouvoir étudier la 'Hassidout avant la prière et prier avec ferveur et concentration : « Du fait de la faiblesse de nos générations, on peut autoriser le fait de manger, même du "Mezonot" (gâteaux), avant la prière (il va de soi, après les avoir dit le Chéma Israël) pour ceux qui concluent leur prière un certain temps après leur réveil. Il n'y aura pas lieu de se montrer strict dans ce cas, car la rigueur amène à adopter une attitude plus légère dans son service de Dieu ». Le Rabbi rapporta, concernant ce sujet, la citation du Tséma'h Tsédek : « Il est préférable de manger pour pouvoir prier, plutôt que de prier pour pouvoir manger ».

Source: ר"אדמו"ע שו"כ"ונו, ד-ג"ס פט' סי' ח"א ע"טושו. ד"ה ו"פ ב"ה ה"פ תפילה ה'ל' מ"רמב"ב, ב' ברכות
הזקן שם ס"ה. אג"ק ח"י"ד עמ' יט, שכח, שער ה'ל' ומנהג או"ח ח"א סי' לט-מ ועוד